



La volonté de notre groupe **Grenoble2020.org** est, depuis janvier 2016, de développer une réflexion collective et citoyenne, avec tous les publics sans distinctions, sur tout le territoire grenoblois et de l'agglomération.

Nous avons pris connaissance de la décision du tribunal administratif de Grenoble, qui saisi par la préfecture, a annulé le dispositif d'interpellation et de votation citoyenne de la ville.

C'est pourquoi nous avons pris le temps de la réflexion et cherché à approfondir un certain nombre de points dans cette phase avant de nous exprimer sur ce sujet.

C'était une promesse-phare de campagne d'Eric Piolle pour "renforcer la démocratie locale", aux côtés des conseils citoyens et des budgets participatifs, mis en place en mars 2016.

Une première pétition demandant l'abrogation d'une délibération municipale de juin 2016 sur les nouveaux tarifs de stationnement, soumise au vote des Grenoblois, avait déjà été mise à mal, parce qu'elle n'avait pu recueillir les « 20.000 voix » bien trop excessives mais nécessaires dans le dispositif que cette majorité avait décidé, pour que le maire soit engagé politiquement.

Ici, le tribunal administratif a choisi de mettre logiquement en exergue le droit de pétition et de votation ouvert aux habitants de la commune âgés de plus de 16 ans, résidents étrangers compris, parce que la constitution ne reconnaît ce droit qu'aux électeurs, c'est-à-dire les personnes majeures inscrites sur les listes électorales.

Dans cette esprit non-partisan, et parce qu'il est nécessaire d'innover véritablement sur ces questions tout en restant dans la légalité, **nous répondons favorablement à l'appel** qui se veut « *conjuguer le pouvoir d'initiative législative, l'expertise d'usage d'élus municipaux, de militants associatifs présents au sein des instances de notre ville et la diversité des sensibilités, afin de renouer avec l'esprit pionnier de la démocratie locale à Grenoble* », car il répond à l'esprit même de notre démarche que nous avons entreprise dans le cadre de **Grenoble2020.org**.

Dans notre calendrier d'actions et de réunions, nous avons déjà projeté dans cette série, une réunion sur la question de « **Citoyenneté et Gouvernance** », le 28 juin prochain à partir de 19h, à la Salle Blanche Monier, 37 rue Blanche Monier, où nous ferons déjà quelques propositions issues de nos travaux, consultations et réflexions...

Nous invitons donc toutes celles et ceux qui s'expriment sur ce sujet, ainsi que nos parlementaires, à participer à cette coalition de réflexion.

Parce que respecter la loi, c'est aussi l'aider à évoluer vers l'innovation dans le rapport aux habitants et aux citoyens.